

n°88-novembre/décembre 2023

Bulletin de liaison

EDITO

Chers adhérents

Nous voilà installés dans nos nouveaux locaux, plus spacieux et plus fonctionnels pour recevoir le public. La proximité de la voie express représente aussi un avantage pour nos administrateurs de Vannes et d'Auray qui ne sont plus contraints d'entrer dans le centre-ville pour venir au conseil d'administration. Certains d'entre vous nous ont déjà rendu visite, n'hésitez pas à passer, ce local est aussi le vôtre. Je vous rappelle sa localisation, dans le collège Le Coutaller au bois du château, au 1er étage (accès possible par ascenseur). Petit rappel de l'adresse :

Association Oreille et Vie Maison des Associations 5 Place Louis Bonneaud Boîte n° 62 56100 LORIENT

A la rentrée de septembre, nous avons bien repris nos permanences ainsi que le fonctionnement administratif de l'association. Nous avons pu assurer les forums d'association de Lorient, Lanester et Vannes. Les projets pour 2024 ne manquent pas et c'est également important de garder notre présence militante au niveau des diverses instances où l'association est représentée. Nous travaillons actuellement à la préparation de notre Assemblée Générale que nous souhaitons riche de partages avec vous. C'est pourquoi vous trouverez dans ce courrier habituel de fin d'année, une enquête où vous pourrez exprimer vos souhaits pour les projets et orientations de l'association pour 2024. Chacun d'entre vous peut émettre une idée, un souhait, un besoin que nous nous efforcerons de reprendre dans la mesure de nos possibilités et contribuer que l'Association Oreille et Vie devienne aussi un peu la vôtre.

En cette période de fin d'année, entourée de l'ensemble des administrateurs, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous présente tous nos vœux pour 2024

A très bientôt pour notre assemblée générale du 28 janvier à Auray

Nelly SEBTI Présidente

SPDA, UN GUICHET UNIQUE VIEILLESSE ET HANDICAP?

MDPH « Maison départementale des personnes handicapées » ou SPDA « service public départemental de l'autonomie » ? Faudra-t-il bientôt choisir ?

Présentation du projet par la CNSA (Caisse Nationale Solidarité Autonomie)

Face au « parcours du combattant » vécu par de trop nombreuses familles aujourd'hui, la ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées a annoncé en septembre 2023 la première brique concrète d'un « service public départemental de l'autonomie » SPDA, dont l'objectif est d'apporter « équité et simplicité dans le parcours des usagers, quel que soit leur lieu de résidence ou l'objet de leur demande : inclusion, adaptation de l'habitat, accompagnement social ».

Ce guichet unique permettra aux personnes âgées ou en situation de handicap et à leurs aidants, dans chaque département, d'avoir accès de manière simplifiée à l'information et de pouvoir être orientées efficacement en fonction des besoins et de la complexité des parcours.

Selon le ministère, le SPDA ne consiste pas à créer un nouveau dispositif, mais bien à faciliter la coopération et la coordination des acteurs et des dispositifs existants, et à les fédérer sans remise en cause de leurs missions propres. Sa structuration s'appuie sur les initiatives territoriales existantes en capitalisant sur leur expérience.

A l'heure actuelle, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ont lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour sélectionner une dizaine de territoires préfigurateurs d'ici décembre 2023.

Cette phase de préfiguration se déroulera sur l'année 2024 avant une **généralisation en 2025 du SPDA sur tout le territoire national.**

La fin d'un labyrinthe?

Présent dans chaque département, le SPDA sera une sorte de « hub » qui réunira tous les acteurs de l'autonomie en un point unique : Etat, collectivités, associations, agences régionales de santé, caisses d'allocations familiales, conseils départementaux... « Ce dispositif répond à un besoin de simplification sur le terrain, explique la CNSA. Aujourd'hui, une personne âgée ou handicapée est amenée à avoir plusieurs interlocuteurs dans plusieurs endroits (MDPH, services du département, etc.) ; dans les SPDA, elle trouvera tous ces services au même endroit et ne sera plus renvoyée d'un guichet à l'autre. » La MDPH n'en sera donc qu'une des pièces maîtresses. « Le SPDA ne vient en aucun cas se substituer aux MDPH où continueront d'être réalisées toutes les démarches handicap », fait savoir le ministère délégué aux Personnes handicapées.

Concertation nécessaire!

Le Collectif handicaps, qui réunit une cinquantaine d'associations regrette de ne pas avoir été «concerté sur ce sujet alors même que les personnes handicapées sont les premières concernées par ce futur SPDA»; il avait déjà alerté la Première ministre à ce sujet en juillet 2023. En l'absence d'informations, certaines questions se posent... Quelles conséquences sur le fonctionnement des instances déjà en place (MPDH, MDA, CDCA, Communauté 360)*, qui mériteraient davantage d'être améliorées avant d'en imaginer la fusion dans une supra-instance ?

(*Instances déjà en place pour le Handicap : MDPH (maison Départementale Personnes Handicapées) / MDA (Maison Départementale de l'Autonomie, nom donné à la MDPH dans quelques départements

seulement) / CDCA (Conseil Départemental Citoyenneté Autonomie / Communauté 360 : structuration d'un réseau de professionnels soutenant les parcours de vie des personnes, créée en 2020 post Covid))

Toujours selon le collectif Handicap, comment peut-on être sûr que cela permettra, in fine, d'améliorer le quotidien des personnes ? Il redoute également des disparités locales accrues, à cause du pilotage départemental annoncé par l'acronyme SPDA désormais utilisé. Enfin, il craint que ce service reste «très ancré dans le discours du bien vieillir».

La fédération générale des PEP (handicap) rappelle que, pour « atteindre au mieux les objectifs annoncés », il est « important de mobiliser et d'associer l'ensemble des acteurs territoriaux et les personnes concernées, dans l'étape de préfiguration ».

Sources: Données CNSA Extrait article Emmanuelle Dal'Secco, journaliste Handicap.fr"

Le cas du Morbihan

De nombreux territoires mettent déjà en œuvre des organisations décloisonnées et des services qui répondent aux enjeux du SPDA Le Morbihan par exemple, a déjà ce type d'organisation, avec les EAS Espaces Autonomie Santé, au nombre de 5 répartis sur tout le département (Vannes/Auray, Pontivy, Malestroit, Lanester, Redon) En octobre, la ministre est venue voir comment ceux-ci fonctionnaient afin de déployer ce type d'organisation sur le territoire, mais il semble que l'offre nationale sera moins développée que l'offre actuelle au niveau Morbihan.

Cette évolution semble plutôt un point positif car cela répond à un problème de proximité, mais une fois de plus, ces dispositifs ont été mis en place dans le Morbihan, sans équiper les guichets d'accueil de boucles à induction magnétique. Dans le même esprit, où est l'égalité des chances lorsque l'entretien avec une personne malentendante se fait sans accessibilité (boucle magnétique, transcription), sans pouvoir assurer la confidentialité des propos. Enfin, dernier écueil de ces dispositifs : comment assurer la formation des professionnels de ces espaces autonomie santé, pour les particularités de l'ensemble des handicaps ? Comment assurer une information à l'usager égale sur le territoire, que l'on habite à Vannes ou à Gourin, à partir des formations et expériences des professionnels embauchés d'une part et de la complexité de certains handicaps d'autre part.

Une évolution à suivre de près!

Les différents Espaces Autonomie Santé Du Morbihan :



LA VIE DE L'ASSOCIATION

1 - Le Déménagement

Suite à la décision de la ville de Lorient de fermer la Maison des Associations de la rue Colbert, avec relogement des associations qui y avaient un bureau, Oreille et Vie a dû organiser son déménagement puis son réaménagement dans le nouveau local.

La ville, par l'intermédiaire du service Lorient Assos, a bien informé et accompagné les associations concernées. Il revenait à celles-ci de mettre tous les documents et petits matériels sous cartons, étiqueter les meubles et paquets divers afin que la société chargée du déménagement puisse le faire sans perte pour les associations.

Après un premier tri dans les papiers assuré par Nelly, Isabelle et Jeanne, une équipe d'adhérents s'est mobilisée pour la mise en cartons et autres paquets et l'étiquetage. Deux journées avaient été prévues fin juin. L'équipe arrivée à 10 h, qui rassemblait Joël, Jean-Jacques et Joëlle, Michel, Jeanne et aussi Mathilde une fois libérée de ses obligations, a été si efficace que tout était fini à 16 h 30 le premier jour. Il restait du temps pour un temps convivial autour d'un pot !



Le réaménagement a été plus étalé dans le temps : il fallait s'approprier le nouveau local, un peu plus grand

que l'ancien, trouver la place des meubles qui corresponde le mieux à nos usages, et bien sûr défaire le cartons et tout ranger.

La même équipe, plus Catherine et Stéphane, a répondu à l'appel pour les rangements et surtout les installations techniques : nouvelle armoire, étagères... Et le résultat satisfait les usagers.

Bien sûr tous les adhérents sont invités à découvrir le nouveau cadre d'accueil des personnes qui s'adressent à l'association.

Jeanne GUIGO







2 - Réunion du Conseil d'Administration (CA)

Le CA s'est réuni samedi 21 octobre dans la nouvelle maison des Associations à Lorient, ce qui nous a permis de découvrir les nouveaux locaux, dont le bureau, fort bien aménagé.

Nous étions 11 présents, 10 administrateurs et une invitée dans une salle équipée grâce à la boucle magnétique de l'association, la réunion étant entièrement transcrite par une étudiante.

Voici les principaux points traités, accompagnés de quelques commentaires explicatifs.

- 1. Point sur le déménagement réalisé et sur ce qui reste à faire au niveau téléphone et boîte mail suite à quelques dysfonctionnements rencontrés après le déménagement.
- 2. Situation du projet d'amélioration de l'accessibilité en EHPAD en lien avec UNIACCESS qui formera le personnel. Pour ce projet nous avons obtenu une subvention de la CPAM. L'EHPAD ciblé est celui de Kervénanec, les formations devraient démarrer fin 2023 avec 3 volontaires.
- 3. Retour sur le Festival Interceltique de Lorient 2023 : Cécile, administratrice et responsable bénévole pour l'accompagnement à la mise en accessibilité du festival a fait le point sur cette semaine dense.
- 4. Point final sur le week-end inter-associatif de juin 2023 à Lorient : belle réussite, participants fort satisfaits et résultat positif de 27,55 euros pour l'association (budget 3521 €). En 2024 ce week-end sera organisé dans l'Orne par Surdi61.
- 5. Date AG: nous avons fixé la date de la prochaine AG au dimanche 28 janvier 2024. Nous avons également entériné l'augmentation du tarif d'adhésion 2024 de 1 euro.
- 6. Point sur les actions en cours avec différents partenaires :
 - a. BUCODES SURDIFRANCE : projet en cours pour adhérer à une passerelle de bénévoles ayant des compétences diverses permettant d'aider les associations qui ont souvent du mal à trouver des bénévoles : le coût serait de 40 euros par mission réalisée pour l'association
 - b. UNIACCES: plusieurs projets en cours
 - Projet EHPAD évoqué plus haut
 - Recherche action sur l'accès aux services : UNIACCES a rencontré 6 volontaires de l'association pour échanger et mesurer leurs difficultés d'accès à différents services comme la CAF, les impôts, etc. Les résultats sont transmis au Conseil Départemental.
 - Assises régionales de l'Accessibilité : notre présidente participe au comité de pilotage pour organiser les Assises de 2025.
 - DLA Dispositif Local d'Accompagnement : participation de notre présidente à la réflexion menée par UNIACCES.
 - Notre présidente a fait le lien entre UNIACCES et le COWORK HIT de Lorient Agglomération pour qu'ils étudient le matériel d'accessibilité qui nous est nécessaire. Le COWORK HIT cherche des solutions pour les personnes en situation de handicap.
 - c. SURDIBREIZH, collectif regroupant les 5 associations bretonnes de malentendants afin d'échanger et de partager les expériences de chaque association. 3 membres du CA ont participé à la réunion prévue le lendemain à St Brieuc. Ordre du jour présenté en réunion.

DIVERS SUJETS ABORDES:

- o Projection du film NEMCHOU à Auray le 25 novembre à 13h30 (thème surdicécité)
- O Dates pour formation à la lecture labiale : 25 novembre 10h et 1er décembre 18h30 à Lorient
- o Rappel des différentes réunions prévues en novembre pour les membres du bureau
- o Réflexion en cours entre la présidente, Cochlée Bretagne et l'assurance GAN. Projet de courrier à l'ARS (Agence Régionale de Santé)
- o Bulletin en cours de rédaction : rappel des sujets traités et suggestions

Isabelle V

JOURNEE A KERGUEHENNEC

Visite du domaine de Kerguehennec

Ce dimanche 1^{er} octobre une sortie était organisée par Oreille et Vie. Il s'agissait de découvrir le domaine de Kerguehennec sur la commune de Bignan, vaste propriété en centre Morbihan située à 30 km de Vannes, 60 km de Lorient.

Sur les 20 personnes prévues au départ et 5 annulations pour raisons de santé, nous nous sommes retrouvés à 15 personnes à partir de 10h30 sur le parking de l'administration où notre guide, Thuriane Dion, nous attendait et s'est vite présentée. Après la distribution à chacun des aides auditives nous avons emprunté l'allée bordée de grands arbres en direction du château de Kerguehennec.

Le programme prévu de 11h à 12h30 débute par une visite guidée de l'intérieur du château avec l'exposition temporaire « Noblesse oblige ». Visite prise en charge par l'association et offerte aux adhérents.

Nous avons appris qu'il s'agit d'un bâtiment construit au XVIIIème. Après plusieurs propriétaires, notre conférencière a surtout décrit, avec plusieurs photos à l'appui, le dernier acquéreur : Paul-Henri de Lanjuinais (1834-1916) qui l'a acheté à la fin du Second Empire (1872) et dont la famille l'a conservé pendant un siècle. Ce riche comte, habitant Paris l'a fait profondément restaurer par architecte parisien (Ernest Trilhe) ce qui lui a ensuite permis de devenir député puis président du conseil général du Morbihan. Il partageait donc son temps entre la capitale et ce domaine au moven du chemin de fer jusqu'à Vannes, puis par liaison ferrée



vers Locminé et, pour finir son déplacement, en calèche jusqu'à Bignan. Une centaine de fermes réparties sur l'immense domaine alimentaient de confortables revenus permettant d'entretenir une trentaine de personnes chargées de s'occuper du domaine.

Les deux abords du château nous ont été présentés: sur la façade Sud (la plus somptueusement restaurée) un grand jardin à la française bordé de chaque côté de longues dépendances, d'une chapelle et d'un vaste bassin au milieu. Avec au-delà d'un portail très ouvragé, une vue sur une grande perspective à travers la forêt.

Tandis que sur la façade Nord rénovée plus simplement, son jardin est aménagé dans le genre anglais, avec une voie d'accès pour calèches à travers la forêt qui permettait l'arrivée au château depuis le portail d'entrée.

C'est la petite fille du comte (comtesse Pierre d'Humières) qui en hérite en 1943 et qui vend en 1972 le château et les terres au département du Morbihan.

Nous avons bénéficié d'une visite commentée des pièces principales au premier niveau, de la cuisine et du cellier au sous-sol. Nous avons même appris qu'un générateur fonctionnant au bois fournissait l'électricité dans le château!

A 12h30, il était temps pour nous de nous restaurer. Nous avions à notre disposition une grande salle près du parking ou pique-nique à l'extérieur pour ceux qui voulaient profiter d'un temps exceptionnellement clément.

A partir de 14h, la randonnée prévue, soit sur un parcours de 6 km ou sur celui de 2km à travers un immense parc arboré autour d'un grand étang. Plusieurs dizaines de sculptures contemporaines en plein air sont disséminées tout au long de ce domaine où nous avons aussi été émerveillés de découvrir des arbres multicentenaires et tout particulièrement de gigantesques Séquoias.

A 17h, moment détente avec rafraîchissements et commentaires au petit bar près du château.

Nous n'avons pas eu le temps de visiter le <u>centre d'art</u> <u>contemporain</u> installé depuis 1988 dans les dépendances du château. Ce sera peut-être pour la prochaine fois ou à l'initiative de chacun...

Nous remercions chaleureusement les organisateurs d'Oreille et Vie, ainsi que la conférencière Thuriane Dion, pour cette remarquable découverte d'un monument pas très connu qui restera longtemps dans la mémoire des heureux bénéficiaires.



Claude A.





LE FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT 2023

Article rédigé par Cécile Ferrand, administratrice et responsable bénévole du festival pour l'accompagnement à sa mise en accessibilité

« Bonjour toutes et tous,

L'équipe de 23 bénévoles a de nouveau passé une semaine intense au FIL, riche en rencontres, dynamisme, motivation, investissement, etc.

- ❖ Au printemps dernier, je vous sollicitais pour vous inviter à venir rejoindre l'équipe Accessibilité tous handicaps :
 - 7 membres de l'association Oreille et Vie ont répondu de nouveau présents.
 - Une quinzaine de bénévoles est issue du monde du handicap, soit pour le vivre au quotidien, soit de par leur milieu professionnel.
 - 6 étaient présents pour la première fois. Ils ont découvert leur mission de bénévole au sein de l'accessibilité au FIL en étant réceptifs à nos besoins et à ceux des festivaliers.

Les associations représentantes de personnes en situation de handicap étaient Oreille et Vie, l'ADAPEI, France Parkinson, Autism'Aide 56 et quelques autres...

Il va nous falloir réfléchir cet hiver au contenu de notre sensibilisation aux bénévoles, notamment pour la manipulation du matériel et revoir également l'accès au stand sans devoir être obligé de payer pour bénéficier de nos services.

❖ J'ai travaillé en début de printemps avec les 2 administrateurs du FIL, Abel et Géraldine dédiés au Développement durable dont l'Accessibilité fait partie et ensuite avec Claire, salariée saisonnière sur ce même sujet. Tout au long de la semaine, j'étais en relation permanente avec l'ensemble des autres responsables des différents sites ou événements et également avec l'ensemble des salariés dont les directeurs et administrateurs. J'ai pu accéder aux ordinateurs, photocopieur et plastifieuse pour les ajustements informatiques tout au long du festival. J'ai assisté quotidiennement aux réunions où Jean-Philippe Mauras, le directeur du FIL s'informe auprès de chacun des responsables des différents points à traiter.

Notre présence au FIL

Nous sommes présents dans 3 stands Accessibilité de 10h à 22h pendant 9 jours : le stand principal en plein cœur et 2 annexes au sein du Grand théâtre et de l'espace Jean-Pierre Pichard. Nous prêtons du matériel, nous recevons les festivaliers, nous les écoutons et les informons. Leurs besoins divers et variés sont en lien avec le handicap tel que nous le connaissons ou liés à un besoin ponctuel.

Parmi les nouveautés, Oreille et Vie, à la demande du festival, est intervenue pour former deux responsables de sites Billetterie et CinéFIL ainsi que quelques bénévoles au maniement de la boucle de comptoir ou du fonctionnement d'un récepteur HF. Le Festival a également proposé l'expérience d'une terrasse partagée, c'est-à-dire équipée de 2/3 tiers de l'espace de tables et bancs et d'1/3 de libre pour la circulation de tous avec la signalétique s'y attenant.

Une bénévole Interprète en LSF – Langue des Signes Française nous a rejoints afin de traduire les paroles de présentation des spectacles à l'espace Jean-Pierre Pichard pendant 3 après-midi.

Sinon il est toujours possible d'emprunter des fauteuils, des rampes, des récepteurs HF, d'utiliser la BIM, des gilets vibrants (Ces gilets que nous enfilons comme un sac à dos et dont nous pouvons sentir des vibrations, correspondent aux guitares basses ou batteries. Ces gilets sont nécessaires aux personnes en situation de surdité totale sans appareil de correction auditive et ayant une sensibilité au ressenti des vibrations lors d'écoute musicale (baffles – vibrations par le sol). Nous proposons aussi des dépliants où nous renseignons les festivaliers sur les moyens d'accessibilité aux différents sites.

Happy Syklett a renouvelé sa présence lors du premier week-end (Ce sont des bénévoles qui pédalent et dirigent des triporteurs. Ils emmènent des personnes en situation de mobilité réduite d'un point A à un point B dans la ville de Lorient afin de faciliter leurs déplacements).

Les bénévoles tous confondus pouvaient informer le festival de leur compétence en Langue des Signes Françaises (même simplement quelques notions) et porter le badge « mains signantes » afin d'accueillir les festivaliers sourds signants.

Nous sommes de nouveau intervenus en lien avec le stand Prévention, présent en soirée jusqu'à 2h, ; nous prenons le relais en journée en proposant des protections auditives et des casques pour les enfants. À l'inverse, les bénévoles du stand Accessibilité ferment le stand en soirée, ceux de la Prévention prennent le relais pour gérer le matériel prêté et répondre aux questions.

La presse a fait écho de notre présence.

Ce bel élan, récolte de ce que nous semons depuis 2010, amorcé seulement en 2019, continue à se confirmer. Je fais la même conclusion que l'an dernier : **On ne peut que souhaiter qu'il continue à se développer**. Des contacts sont déjà en cours avec de nouveaux bénévoles. »

Cécile Ferrand

LES FORUMS DE LA RENTREE

Forum des associations à Lorient

Le 9 septembre 2023, au Palais des Congrès, Nelly et Mathilde se sont relayées sur le stand de l'association. Bien que les visiteurs aient été nombreux à venir au Forum, rares ont été ceux qui se sont arrêtés au stand Oreille et Vie. Sans doute que deux ans de Pandémie y sont pour quelques choses.

Un visiteur a évoqué les problèmes auditifs de son père, qui étant très âgé, ne portait pas ses appareils. Plusieurs questions se sont posées :

- Savait-il bien les utiliser ? L'audioprothésiste a-t-il pris le temps de s'assurer que son client avait bien compris l'utilisation de ses appareils ?
- Les appareils fonctionnaient-ils correctement?

Profitant de la disponibilité de cette personne, il lui a été évoqué des aides techniques facilitant la communication : système Bluetooth ou BIM (Boucle d'Induction Magnétique).

Une adhérente de l'association est aussi venue nous rendre visite.

Mathilde





Forum des associations à Lanester

Etant membre de la commission d'accessibilité de la ville de Lanester, Oreille et Vie a été invitée, comme à chaque édition de l'événement, à participer à la « Journée des associations » qui s'est tenue le 9 septembre. Joël et Jeanne se sont portés volontaires pour assurer une présence au stand de l'association pendant toute la journée.

Notre stand côtoyait celui d'associations diversifiées, une situation souvent plus favorable en termes de nombre de visites qu'un regroupement par thème.

Sans connaître une grosse affluence, nous avons eu le plaisir de répondre aux questions des 16 personnes qui se sont arrêtées pour prendre des informations. Ces questions portaient essentiellement sur les appareils auditifs, la nécessité ou non de s'appareiller, la conduite à tenir quand le résultat ne répond pas aux attentes.

A noter aussi une remarque très positive sur l'affiche « pour parler à un malentendant ». Jeanne et Joël



Forum des associations à Vannes

Les vacances à peine terminées, c'est le samedi 2 septembre qu'a eu lieu le Forum des Associations de Vannes. Oreille-et-Vie était présente parmi les 400 associations, dont une quarantaine dans le domaine Aide Sociale Santé.

Violette et Isabelle ont tenu le stand, fort bien situé en début d'allée, donc beaucoup plus visible.

Plus d'une vingtaine de personnes se sont arrêtées sur notre stand pour prendre de la documentation mais aussi pour échanger et répondre à leurs différentes questions sur l'appareillage, les aides et toutes les problématiques liées à l'audition.

Nous avons ainsi rencontré des personnes sensibilisées aux risques liés au bruit, dont une enseignante qui réalise des actions de prévention. Un médecin du travail et une psy accompagnant les gens en difficulté dont des devenus sourds ont également pris documentation et renseignements. Une personne nous a fait part de son désir d'apprendre à nager, impossible jusqu'à présent, car elle ne peut pas entendre un professeur sans appareil dans l'eau.

2 adhérents sont passés nous rendre visite et un des visiteurs a donné suite en adhérant à notre association. Une journée positive!

Isabelle et Violette



MARQUE TOURISME ET HANDICAP

Obtenir des lieux qui soient accessibles aux personnes en situation de surdité est une préoccupation constante des animateurs et de bien des membres d'Oreille et Vie. Nous sommes souvent sollicités pour apporter notre expertise et nous ne manquons pas de suggérer des aménagements des lieux qui reçoivent du public que nous visitons. Parmi les exemples récents on peut citer les conseils donnés au musée de la Résistance à Saint Marcel, au domaine de Kerguéhennec.



Deux musées du département viennent d'obtenir la marque Tourisme & Handicap (T&H) pour les quatre familles de handicap. Cette marque, ou encore ce label, est une marque d'Etat qui s'inscrit dans le cadre de la législation en matière de sécurité et d'accessibilité.

Elle est le fruit d'une collaboration de plusieurs acteurs : le ministère chargé du Tourisme (DGE et DIRECCTE), l'association Tourisme et Handicaps (ATH), les professionnels du secteur du tourisme, les collectivités territoriales et les associations représentant les personnes handicapées. Cette marque a pour objectif de développer une offre touristique adaptée, réellement ouverte à

tous en donnant le choix à la personne en situation de handicap (handicaps auditif, mental, moteur ou visuel) de partir en autonomie, seule ou en famille. Chaque famille de handicap est symbolisée par un pictogramme. Un site touristique peut obtenir la marque pour 1, 2, 3 ou les 4 familles de handicap.

Les deux musées qui viennent d'obtenir la marque pour les 4 familles sont le musée de la Résistance de Saint Marcel et la Cité de la Voile à Lorient. Tous deux peuvent maintenant afficher tous les logos.

Les responsables de ces deux musées ont vraiment le souci de tous, même si des progrès restent à réaliser. Dès l'accueil, le regard porte sur la boucle magnétique de guichet avec son oreille barrée. Ainsi chaque visiteur, chaque visiteuse peut demander à en bénéficier.

Au musée de la Résistance on a pu voir des vidéos sous-titrées. Cependant les boucles magnétiques des bornes sonores mériteraient un meilleur réglage.



Monsieur Jean-Luc Bléher présente les logosT&H au Musée de la Résistance

A la Cité de la Voile il est recommandé de dire ses difficultés auditives en prenant son billet : plusieurs documents ou équipements sont disponibles.

On associe souvent la Cité de la Voile et le sous-marin Flore. Ce dernier a la marque T&H pour deux familles de handicap : le handicap auditif et les handicaps mentaux. On comprend aisément que la configuration du sous-marin ne permet pas un aménagement pour les handicaps visuels et moteurs.

Il faut noter que la Bretagne ne compte que 4 musées ayant obtenu la marque T&H pour les 4 familles de handicap. Il n'aura échappé à aucun lecteur ou lectrice que deux sont dans le Morbihan.



Au fil des visites

J'ai eu le plaisir de recevoir une amie malentendante de Lille et nous avons passé une journée à Port-Louis, dont une bonne partie au musée de La Compagnie des Indes et de la Citadelle. Nous avons aussi visité le sous-marin Flore à Lorient.

Au cours de nos pérégrinations nous avons été agréablement surprises de trouver des éléments d'accessibilité pour les sourds et malentendants : une boucle d'induction magnétique à l'église annoncée par le logo.

Au musée nous avons demandé un audioguide. L'hôtesse nous en a proposé un (en insistant) sans boucle magnétique, sans autre possibilité de connexion. Et nous avons toutes deux parfaitement compris le texte enregistré! Une sonorité parfaite! Preuve qu'il est possible d'améliorer la qualité sonore de bien des appareils d'écoute.

Au sous-marin Flore il n'y a encore qu'un audioguide avec boucle d'induction magnétique. D'autres devraient suivre. Cependant on compense le manque en demandant le texte intégral de ce qui est diffusé dans cet audioguide. Et nous avons trouvé cette affiche dans les toilettes: « Cet espace est équipé d'un alarme lumineuse ». Notre sécurité y est assurée.

Si, lors de vos visites, vous trouvez des équipements améliorant accessibilité et sécurité, n'hésitez pas à nous les signaler.



Jeanne Guigo

A LIRE OU A VOIR

Vivre avec une surdité de Rose Paynel

Collection : Vivre Avec Parution : septembre 2023



Un témoignage illustré pour découvrir et comprendre les troubles de l'audition, la façon dont ils affectent la vie des personnes atteintes et celle de leur entourage.

À travers son parcours médical et ses expériences de vie, Rose raconte avec humour et bienveillance la perte d'audition et partage ses conseils pratiques pour mieux vivre avec au quotidien.

Dans sa démarche de sensibilisation, elle est épaulée par la professeure Natalie Loundon pour la relecture médicale. Grâce à son expérience professionnelle, cette spécialiste apporte des réponses concrètes aux questions récurrentes des personnes sourdes et malentendantes.

L'Auteur : Rose Paynel, 21 ans, est née malentendante. Diagnostiquée à 8 ans, elle est aujourd'hui atteinte de surdité et vit avec un implant cochléaire. Ancienne étudiante au sein de la promo de la Fondation pour l'audition, elle a décidé de transformer ce handicap en force et de sensibiliser le grand public à ce handicap invisible.

CASQUE A DONNER

Un casque TV sans fil, Geemarc CL7350, nous a été aimablement donné lors d'une permanence par une personne qui n'en avait plus l'utilité. Cette personne a pensé qu'il pourrait être utile à un malentendant. Il faut noter cependant que ce type de casque est plutôt recommandé pour une surdité légère car il devient difficile à utiliser dès lors qu'on a une prothèse et/ou des embouts dans les conduits auditifs. Ce casque TV sans fil est compatible avec toutes les tv et boxes. Il semble en parfait état et est accompagné d'un manuel d'utilisation. Il est disponible à l'association.

Nous pourrons le remettre à la 1ère personne qui nous fera part de son

besoin en transmettant un message sur la boîte mail oreille-et-Vie@wanadoo.fr ou par téléphone.

Sommaire

Table des matières

Edito	1
SPDA, Un guichet unique vieillesse et handicap ?	2
La vie de l'Association	4
Journée à Kerguehennec	6
Le Festival Interceltique de Lorient 2023	8
Les forums de la rentrée	9
Marque Tourisme et handicap	11
A lire ou à voir	
Casque à donner	13

AGENDA

Date	Objet	Lieu
28 janvier 2024	ASSEMBLEE GENERALE	AURAY
14 mars 2024	Journée Nationale de l'Audition (Les Acouphènes)	

Pensez à consulter, le site Internet de l'association : http://www.oreilleetvie.org

Oreille et Vie, Association des Malentendants et Devenus Sourds du Morbihan,

Membre du Bucodes SurdiFrance

Maison des Associations, Boîte n° 62

5 Place Louis Bonneaud, 56100 LORIENT

tél/fax 02 97 64 30 11; oreille-et-vie@wanadoo.fr; Site Internet: http://www.oreilleetvie.org

Permanences

A Lorient le mardi de 16 h à 18 h et le jeudi de 10 h à 12 h

Salle à préciser, sur rendez-vous actuellement

A Vannes, le 1^{er} jeudi du mois à la Maison des Associations de 17 à 18h, le 2ème jeudi du mois à l'hôpital de 17 à 18h (hors vacances scolaires)